



Régimes de pension agréés (RPA) ou parrainés par l'employeur – Couverture (Canada)

Nombre de participants (2005)

Le nombre total de participants à un RPA est passé de 5,1 millions en 1995 à 5,7 millions en 2005, soit une augmentation de 11 % au cours de la dernière décennie.

Sexe des participants (2005)

Des 5,7 millions de participants à un RPA, 3 millions sont des hommes et 2,7 millions sont des femmes. La proportion de femmes a augmenté, passant de 44 % en 1995 à 48 % en 2005. Le nombre de participantes est passé de 2,3 millions à 2,7 millions, alors que le nombre de participants est demeuré sensiblement le même au cours de la dernière décennie. Il y a 20 ans, seulement 1,6 million de femmes participaient à un RPA.

Nombre de participants en termes de pourcentage de la population active (2005)

Le nombre de participants à un RPA exprimé en termes de pourcentage de la population active a diminué, passant de 35 % en 1995 à 33 % en 2005, soit une baisse de 2 % au cours des 10 dernières années. Au cours de la décennie précédente, le pourcentage s'était maintenu à 35 %.

Nombre de participants en termes de pourcentage des travailleurs rémunérés (2005)

La proportion de travailleurs rémunérés qui participent à un RPA est passée de 43 % en 1995 à 39 % en 2005, soit une baisse de 4 % au cours des 10 dernières années.

Alors que le pourcentage de travailleurs rémunérés participant à un RPA a connu une baisse importante pour les hommes, passant de 45 % en 1995 à 38 % en 2005, le pourcentage de femmes a connu une baisse moins importante, passant de 41 % à 39 % au cours de la même période. Pour l'ensemble des travailleurs rémunérés, la proportion de femmes participant à un RPA est maintenant plus élevée que la proportion d'hommes, situation qui ne s'est jamais produite par le passé.

Secteur d'activité (2005)

Le pourcentage de travailleurs rémunérés du secteur public participant à un RPA a diminué, passant de 92 % à 84 % entre 1995 et 2005, alors que le nombre de participants a augmenté, passant de 2,5 millions à 2,7 millions.

Le pourcentage de travailleurs rémunérés du secteur privé participant à un RPA a lui aussi diminué, passant de 32 % à 26 % entre 1995 et 2005, alors que le nombre de participants a augmenté, passant de 2,7 millions à 3,0 millions. Le pourcentage d'hommes du secteur privé participant à un RPA a connu une baisse de 5 % au cours de la dernière décennie et cette tendance semble se maintenir.



Type de prestations (2005)	<p>En plus de la diminution du pourcentage de participants à un RPA, il y a une tendance au passage de régimes de retraite à prestations déterminées à des régimes à cotisations déterminées. Dans l'ensemble, la proportion de participants qui font partie de régimes à prestations déterminées a diminué, passant de 90 % à 84 % au cours des 10 dernières années.</p> <p>Bien que la tendance au passage de régimes à prestations déterminées à des régimes à cotisations déterminées soit plus marquée dans le secteur privé (de 84 % à 75 %), on peut également l'observer dans le secteur public (de 95 % à 93 %).</p>
Taille de l'employeur (2005)	<p>La participation à un RPA augmente de façon remarquable en fonction de la taille de l'employeur. En effet, 3 % seulement des employeurs qui comptent moins de 50 employés offrent un RPA alors que 82 % de ceux qui comptent plus de 500 employés le font. Seulement 4 % des travailleurs participant à un RPA sont à l'emploi d'entreprises dont l'effectif est de moins de 100, mais les employés de ces entreprises comptent pour les deux tiers des travailleurs qui ne participent pas à un RPA.</p>
Niveau de revenu (2004)	<p>La participation à un RPA varie beaucoup en fonction du niveau de revenu. Seulement 14 % des travailleurs (cotisants au RPC ou au RRQ) rémunérés dont le revenu annuel est de moins de 30 000 \$ participent à un RPA alors que ce chiffre passe à 63 % pour ceux dont le revenu annuel est de plus de 60 000 \$.</p>
Épargne-retraite (2004)	<p>Chez les déclarants âgés de moins de 45 ans dont le revenu est de 60 000 \$, environ 82 % des travailleurs cotisent soit à un RPA, soit à un REER, ou aux deux. Ce pourcentage passe à plus de 90 % pour les travailleurs dont le revenu est supérieur à 80 000 \$.</p> <p>Chez les déclarants âgés de 45 à 64 ans, la tendance est la même, passant de 90 % à 95 % pour ceux dont le revenu est supérieur à 80 000 \$.</p> <p>Entre 1993 et 2004, les taux d'épargne, si on tient compte à la fois des cotisations aux RPA et aux REER, se sont maintenues ou ont augmenté légèrement. L'augmentation est importante chez les déclarants âgés de 45 à 64 ans dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 100 000 \$, groupe au sein duquel le taux d'épargne est passé de 10 % à 13 %.</p>
Conclusion	<p>L'épargne dans des REER a augmenté de façon spectaculaire au cours des 30 dernières années et les niveaux de cotisation à des REER ont dépassé les niveaux de cotisation à des RPA au cours de la majeure partie de la dernière décennie. À ce jour, l'augmentation de l'épargne dans des REER semble avoir compensé pour la baisse de participation à des RPA.</p>
Coordonnées	<p>Vous désirez obtenir des précisions au sujet du Bureau de l'actuaire en chef ou sur le Bureau du surintendant des institutions financières Canada?</p> <ul style="list-style-type: none">• Notre site Web : www.osfi-bsif.gc.ca.• Notre numéro de téléphone sans frais : 1-800-385-8647• Appels locaux d'Ottawa et de Gatineau : 613-943-3950

(Nota : Toutes les statistiques portent sur les travailleurs couverts par un RPA)